

Palmarès 2025 du prix Lovelace-Babbage de l'Académie des sciences



29 octobre 2025

Les identités de la lauréate et du lauréat du prix Lovelace-Babbage 2025 de l'Académie des sciences en partenariat avec la Société informatique de France ont été révélées le 28 octobre 2025 lors de la première séance solennelle de remise de prix de ladite Académie.

La Société informatique de France félicite ainsi Nataliia Bielova, directrice de recherche Inria, et Édouard Bonnet, chercheur CNRS, dont l'excellence des travaux a été reconnue à cette occasion.

Cette année encore, les recherches des récipiendaires de ce prix bicéphale revêtent une importance toute particulière pour notre communauté en débouchant sur des contributions clés dans deux thématiques phares :

- À travers une approche et des collaborations pluridisciplinaires conjuguant sciences informatiques, sciences juridiques et interactions entre l'humain et la machine, Nataliia Bielova mène des travaux essentiels pour améliorer la protection des données personnelles dans la jungle du Web. Ses résultats ont déjà franchi les murs des laboratoires et ont contribué à améliorer les mécanismes de régulation européens et étatsuniens.
- L'algorithmique des graphes joue un rôle majeur dans la modélisation et la résolution de nombreux problèmes émergeant dans des contextes applicatifs variés. Elle est au cœur des travaux de nombreux chercheurs. Dans ce contexte, Édouard Bonnet a réussi le tour de force de proposer avec ses collègues un tout nouveau point de vue pour classifier des familles de graphes, concevoir de nouveaux algorithmes efficaces et caractériser des propriétés structurelles dans un cadre unifié.

<u>L'appel à candidatures pour l'édition 2026</u> court jusqu'au 15 décembre 2025. N'hésitez pas à proposer votre candidature ou à encourager celles de collègues remplissant les conditions de participation, afin que le jury ait au moins autant de mal en 2026 qu'en 2025 à choisir, parmi des candidatures plus remarquables les unes que les autres, les récipiendaires du prix Lovelace-Babbage.









Créée en 2012 – Association reconnue d'utilité publique

Société savante d'informatique en France, la SIF a vocation à rassembler toutes celles et ceux pour qui faire progresser l'informatique est un métier ou une passion, qu'ils soient issus du monde académique ou socio-économique. Elle vise en particulier à :

- Animer sa communauté scientifique et technique ;
- Contribuer à la culture des citoyennes et citoyens ;
- Accompagner l'enseignement de la discipline du primaire au supérieur ;
- Participer aux débats de société en lien avec l'informatique.

Contacts presse

Président : Yves Bertrand, president@socinfo.fr
Communication de la SIF : communication@socinfo.fr
Sylvie Alayrangues, sylvie.alayrangues@socinfo.fr
Charlotte Truchet, charlotte.truchet@ircam.fr

Institut Henri Poincaré 11 rue Pierre et Marie Curie 75231 PARIS CEDEX 05



>>>>